

## Les structures d'animation : Un outil efficace, indispensable pour les nouveaux enjeux de développement du bois-énergie

### *Note de position du CIBE*

*Les propositions suivantes sont issues des travaux du CIBE et des retours d'expériences recueillis au sein de la commission « Animation bois-énergie ».*

#### Résumé

Les structures d'animation représentent un **atout pour la filière bois-énergie**. Missionnées pour soutenir le développement d'un ensemble de projets cohérents sur leur territoire, elles bénéficient d'une réelle reconnaissance quant à leurs **compétences** au regard des actions accomplies (*cf. annexes 1 et 2*).

Ces animateurs se situent au cœur des territoires et au plus près des projets, gage de leur efficacité. Ils **amorcent les projets de chaufferies**, font le lien entre l'amont et l'aval de la filière et veillent à l'adéquation projets/ressources disponibles. Ils sont ainsi **indispensables** à l'atteinte des **objectifs ambitieux de 2020 et 2030** de part d'énergies renouvelables (EnR) dans les consommations françaises (20 % et 32 % respectivement) pour laquelle le bois-énergie est un acteur majeur.

Le **Fonds Chaleur** orchestré par l'ADEME est le fer de lance de la mise en œuvre de cette politique en ce qui concerne la chaleur renouvelable.

Comment aider ces **structures diversifiées** de par leur typologie, échelle d'action et mode de financement à renforcer la portée de cet outil avec de nouveaux enjeux de développement auxquelles la filière est confrontée ?

La commission « Animation bois-énergie » du CIBE recommande dans cette note un certain nombre de **mesures pour consolider ce réseau de professionnels** dont il se propose de soutenir la mise en œuvre. Ces propositions d'actions sont détaillées dans un tableau synthétique.



## Comité Interprofessionnel du Bois-Energie

Le CIBE recommande donc les propositions suivantes qu'il est prêt à soutenir :

Objectif général	Objectif particulier	Actions
Accélérer le nombre de projets	Associer l'animateur aux démarches territoriales et régionaliser les objectifs	1 Déclinaison régionale des objectifs nationaux et feuille de route consensuelle associée
		2 Outil de prospection national mutualisé et accès aux données
		3 Implication des animateurs dans les démarches territoriales
	Consolider la cible «industriels»	4 Formations spécifiques pour faciliter la prospection à destination des industriels
		5 Vitrites de l'animation bois-énergie lors de conférences et salons dédiés
		6 Association des animateurs sur les dossiers réceptionnés en direct par les Délégations Régionales de l'ADEME
		7 Information sur les projets financés en cours de réalisation, reportés et en fonctionnement
		8 Soutenir l'utilisation et/ou la mise en place d'outils régionalisés performants de communication sur le bois-énergie pour les entreprises
		9 Créer un lien entre les futurs "Ambassadeurs BCIAT" et les animateurs bois-énergie
	Consolider la cible «réseaux»	10 Soutien à l'utilisation et/ou la mise en place d'outils de communication dédiés aux réseaux de chaleur
	Renforcer les argumentaires en faveur du bois-énergie	11 Document de communication sur l'impact de la Contribution Climat Energie
12 Documents de communication pédagogiques sur les réponses aux problématiques d'acceptabilité prégnantes (durabilité, émissions particulières et gazeuses, articulation des usages du bois, emplois/développement local, bilan Carbone,...)		
Soutenir la visibilité de la chaleur renouvelable	Décloisonner le bois-énergie et éviter les contre-exemples	13 Soutien à l'utilisation et la mise en place d'outils de communication régionaux performants
		14 Développement de la synergie entre services de l'ADEME au niveau national et régional (biomasse, autres EnR, maîtrise de l'énergie, industrie, aménagement du territoire,...)
	Renforcer l'optimisation des installations en fonctionnement	15 Définition locale des modalités de suivi d'exploitation des installations en y associant l'animateur
	Diversifier ses compétences selon les contextes	16 Diversification, développement d'expertise, développement de synergies entre acteurs EnR et maîtrise de l'énergie

**Les structures d'animation :  
Un outil efficace, indispensable pour les nouveaux enjeux de  
développement du bois-énergie**

**Sommaire**

A. Un contexte évolutif et de nouveaux défis à relever .....	4
B. Les propositions des animateurs bois-énergie .....	5
1. Accélérer le nombre de projets.....	5
Associer l'animateur aux démarches territoriales et régionaliser les objectifs nationaux	5
Renforcer les actions vers la cible « industriels » .....	5
Renforcer les actions vers la cible « réseaux ».....	6
Renforcer les argumentaires en faveur du bois-énergie .....	7
2. Soutenir la visibilité de la chaleur renouvelable .....	7
Décloisonner le bois-énergie et éviter les contre-exemples .....	7
Renforcer l'optimisation des installations en fonctionnement .....	8
Diversifier ses compétences selon les contextes .....	8
C. Conclusions et perspectives .....	9
Annexes .....	10
Bibliographie .....	10

## A. Un contexte évolutif et de nouveaux défis à relever

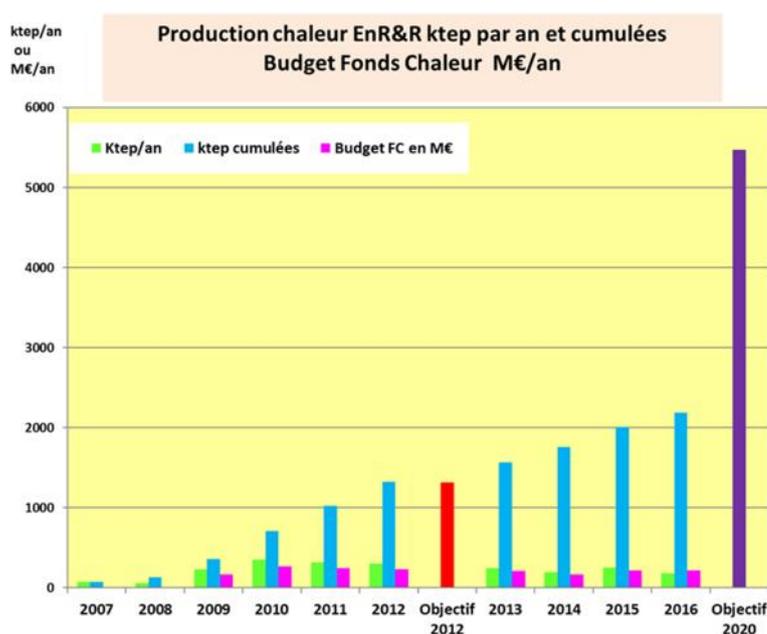
L'atteinte des **objectifs ambitieux de 2020 et 2030** de part d'EnR dans les consommations françaises (20 % et 32 % respectivement) a été traduit dans le Plan National d'Actions par une augmentation de +93%<sup>1</sup> pour le bois-énergie collectif et industriel. Le **Fonds Chaleur** orchestré par l'ADEME en est le fer de lance en ce qui concerne la chaleur renouvelable. Or, la montée en puissance prévue à partir de 2012 (objectifs « Grenelle ») n'a pas eu lieu (cf. illustration 1). Pour atteindre les objectifs, la production supplémentaire EnR&R (EnR et de récupération) devrait atteindre environ 600 ktep/an, alors que la moyenne du Fonds Chaleur 2009/2016 est de 250 ktep/an. Il est à noter que l'illustration 1 n'intègre pas les **installations mises en place hors Fonds Chaleur**, les intégrer permettrait d'avoir une vision plus fine de la situation.

Les projets sont, en effet, plus difficiles à monter depuis 2014 avec :

- Effondrement du **prix des énergies fossiles** (gaz naturel, fioul domestique)
- **Réorganisation territoriale** et contexte électoral
- **Baisse de l'aide aux structures d'animation bois-énergie**
- Possibles problèmes d'**acceptabilité** (émissions atmosphériques, inquiétude sur la durabilité de la récolte de la ressource)

Le nouveau contexte de politiques territoriales (Loi Notre, Plan Climat Air Energie Territoire ou PCAET) invite ainsi à un changement « énergétique » avec la recherche d'une **utilisation optimale de toutes les EnR&R disponibles au niveau des territoires** et le **recours aux réseaux de chaleur**. Enfin, il est à noter l'effet positif (mais pour le moment insuffisant) de la **contribution climat énergie (CCE)**, créée en 2014 et évoluant à la hausse depuis, avec une volonté d'accélération de cette évolution entre 2017 et 2022 ; tous les combustibles fossiles sont concernés par la CCE, à l'exception toutefois des gaz de pétrole liquéfiés (GPL) à usages combustible et cuisson (propane et butane) qui en sont aujourd'hui exemptés.

**Illustration 1** : Production de chaleur EnR via le Fonds Chaleur en ktep/an  
 Source : Novembre 2017, ADEME, M. CAIREY-REMONNAY  
<sup>1</sup> par rapport à 2011



## **B. Les propositions des animateurs bois-énergie**

### **1. Accélérer le nombre de projets**

*Associer l'animateur aux démarches territoriales et régionaliser les objectifs nationaux*

La déclinaison régionale/territoriale des objectifs nationaux est une étape indispensable pour mettre en place des outils de programmation pertinents sur un secteur géographique donné. Les animateurs bois-énergie en s'impliquant dans les différentes démarches territoriales (PCEAT, SRB, SRCAE,...), avec l'appui de l'ADEME, auraient l'occasion d'aider à mieux appréhender les enjeux locaux, à la création et la mise en place de programmes d'actions adaptés.

Propositions à destination de l'ADEME :

- **Proposition 1** - Soutenir la **déclinaison régionale des objectifs nationaux** voire affiner ces chiffres par secteur (industriels soumis à quotas Carbone distingués notamment), bien y intégrer les installations financées hors Fonds Chaleur et définir une **feuille de route consensuelle par région**
- **Proposition 2** - Développer un **outil de prospection** numérique, voire cartographique **d'accès limité** à mutualiser sur l'ensemble des régions et faciliter l'**accès aux bases de données** (consommations énergétiques, surfaces à chauffer,...) correspondantes à l'animateur bois-énergie. Cet outil sera adapté par région en fonction des cibles à développer.
- **Proposition 3** - Suggérer aux commanditaires **des démarches territoriales « prioritaires »** (PCEAT, SRB, SRCAE, cellules biomasse,...) la **participation des animateurs bois-énergie** de l'étape des diagnostics à la mise en œuvre du programme d'actions (et intégrer cette mission dans les conventions auprès des structures d'animation)

*Renforcer les actions vers la cible « industriels »*

Les industriels, réactifs dans la mise en œuvre des projets et consommateurs d'énergie en grande quantité et de façon homogène sur l'année (chaleur utilisée dans un process) correspondent à une cible privilégiée pour l'ADEME. Les compétences et procédures de prospection mises en œuvre par les animateurs pour y répondre sont variées et efficaces (cf. document « Retours d'expériences de mobilisation des industriels et agriculteurs pour la mise en place d'installations au bois » de 2014 du CIBE en annexe).

Pour accélérer ce développement, il est proposé :

- Une généralisation de ces dynamiques déjà mise en place par certains.
- Le renforcement des compétences complémentaires spécifiques pour les animateurs (analyses financières plus adaptées au monde industriel, process d'utilisation de la chaleur autre que par réseau d'eau ou générateur d'air).

## Propositions à destination de l'ADEME :

- Proposition 4 - Soutenir la mise en place de **formations aux spécificités des projets industriels** qu'elles soient financières ou techniques
- Proposition 5 - Compléter les **conférences ou présences dans les salons dédiés aux industriels** et y offrir une **vitrine de l'animation bois-énergie**
- Proposition 6 - Impliquer l'animateur bois-énergie dans les **dossiers réceptionnés en direct** des industriels
- Proposition 7 - Associer les animateurs dans la **dynamisation de la réalisation des projets financés** / Suivre et informer les animateurs des **projets financés reportés** / Pour les **installations en fonctionnement et financés**, impliquer les structures d'animation dans le suivi pour éviter et/ou limiter le retour aux énergies fossiles
- Proposition 8 : Créer un lien entre les futurs « **ambassadeurs BCIAT** » et les animateurs bois-énergie
- Proposition 9 : Soutenir l'utilisation et/ou la mise en place d'**outils régionalisés performants de communication** sur le bois-énergie pour les entreprises (notamment en fonction des secteurs industriels locaux principaux)

## Renforcer les actions vers la cible « réseaux »

Il y a l'heure actuelle 57 % des réseaux de chaleur en France qui utilisent le bois-énergie (362 sur 630 réseaux). Ils représentent un potentiel de par leur possibilité d'extension. Une veille attentive sur les réseaux existants pourrait permettre de développer des projets avec des maîtres d'ouvrages expérimentés dans le montage de projets et la gestion d'installation, ce qui est un plus.

## Propositions à destination de l'ADEME :

- Proposition 10 - Soutenir l'utilisation et/ou la mise en place d'**outils performants de communication** sur les **réseaux de chaleur** (Via Sèva, AMORCE,...) auprès des animateurs :
  - sites internet
  - fiches de présentation d'installations
  - outil spécifique à la sensibilisation à la **densification**

## *Renforcer les argumentaires en faveur du bois-énergie*

Le contexte de la filière bois-énergie a changé avec des prix des énergies fossiles qui stagnent voire diminuent, cela engendre un intérêt économique du bois-énergie moins prégnant. De plus, des *a priori* sur le bois-énergie peuvent persister pour les porteurs de projets de la filière bois-énergie (problématique de la ressource, de la pollution, du prix, de la durabilité,...), une consolidation de ces argumentaires clairs et pédagogiques s'avère primordiale sur ces sujets particulièrement sensibles. En parallèle, le Gouvernement a annoncé une accentuation de la Contribution Climat Energie (CCE).

### Propositions à destination de l'ADEME :

- **Proposition 11** - Editer un document de **communication par l'ADEME** sur l'impact de la CCE pour aider les animateurs à porter le message
- **Proposition 12** - Editer des documents nationaux sur les questions de **durabilité** de la récolte du bois-énergie et les **émissions particulaires et gazeuses** des chaufferies automatiques ou **autres problématiques d'acceptabilité** (articulation des usages du bois, emplois/développement local, bilan Carbone,...)

## 2. Soutenir la visibilité de la chaleur renouvelable

### *Décloisonner le bois-énergie et éviter les contre-exemples*

Envisager le bois-énergie comme source de chauffage est encore une démarche peu spontanée car cela fait appel à des structures de conseil (Animation bois-énergie, bureaux d'études, architectes) et des aides financières spécifiques (Fonds Chaleur, Fonds Européens). Pour que cette solution soit abordée de façon systématique, il faudrait la découpler des domaines de l'énergie et de l'urbanisme, notamment. Pour cela, l'appui à la communication et la généralisation des partenariats (ALE, CEP, Syndicats d'énergie, Territoires de projets, exploitants de chauffage, ...) est ciblé.

### Propositions à destination de l'ADEME :

- **Proposition 13** - Soutenir la mise en place et l'utilisation d'**outils performants de communication sur le bois-énergie collectif et industriel par les structures en régions** :
  - **outils sur le bois-énergie dédiés et territorialisés : réseaux sociaux et sites internet** (promotion du bois énergie, du rôle de l'animation bois-énergie, publication des états des lieux d'avancement de filière)
  - plaquettes d'information sur l'**appui de l'animation** à décliner localement et diffuser
- **Proposition 14** - Développer les **actions transversales avec l'ensemble des services de l'ADEME au niveau national et régional** (industrie, maîtrise de l'énergie, toutes EnR, aménagement du territoire...) pour créer des ponts et synergies, voire des autres collectivités (conseils régionaux, notamment).

### *Renforcer l'optimisation des installations en fonctionnement*

Environ 6000 chaufferies bois sont en service à ce jour sur le territoire national. Après la mise en service et l'inauguration, l'exploitation au quotidien s'organise. Qu'en est-il vraiment quant aux performances du système, tant au niveau de la combustion, que du traitement des rejets (fumées, cendres...), et de la qualité de la livraison de chaleur ? Comment mieux organiser l'exploitation et la maintenance d'une chaufferie bois, afin d'optimiser les performances, la qualité de l'énergie utile livrée au client, le bénéfice environnemental et la rentabilité globale du projet ? Pour répondre à ces enjeux, les animateurs bois-énergie au plus près des installations depuis leur genèse ont une position centrale qu'il est indispensable de valoriser.

### Propositions à destination de l'ADEME :

- **Proposition 15 - Définir sur chaque territoire les modalités de suivi du fonctionnement des installations en place en y associant l'animateur**

### *Diversifier ses compétences selon les contextes*

Selon les territoires, de nouveaux acteurs se positionnent dans le domaine de l'appui au développement de projets bois-énergie (Syndicats d'énergie, Agences locales de l'Energie et du Climat,...), de nouvelles synergies sont à inventer. Sur d'autres territoires, l'animateur bois-énergie reste seul en première ligne des projets et bénéficie d'un positionnement stratégique pour mobiliser les porteurs de projets vers d'autres solutions (maîtrise de l'énergie, méthanisation, autre EnR).

Selon les situations, l'animation bois-énergie a ainsi plusieurs options pour renforcer son action :

- Par exemple, diversifier les compétences vers les autres EnR & R et la maîtrise de l'énergie au sein de la structure d'animation bois-énergie
- Mais aussi, s'associer à d'autres structures en place en « délégrant » le travail d'initiation de base des projets et renforcer les compétences spécifiques des animateurs bois-énergie par exemple sur :
  - Suivi de la qualité des combustibles
  - Suivi de la performance technique et économique des installations en place
  - Montage de projets de réseaux de chaleur

### Propositions à destination de l'ADEME :

- **Proposition 16 - Selon les territoires, identifier les acteurs impliqués dans le développement des EnR et de la maîtrise de l'énergie et accompagner le développement de synergies**



## C. Conclusions et perspectives

Si la filière bois-énergie a su répondre aux objectifs 2012, les **objectifs gouvernementaux pour 2020 sont ambitieux** (23 % de part d'énergies renouvelables avec maintien de la part bois à 40% des ENR&R).

Elle souhaite pouvoir **relever ce nouveau défi** en s'appuyant sur un **réseau d'animateurs** de terrain intégrés et expérimentés.

Ils sont en effet indispensables au développement de nouveaux projets et à l'insertion des projets dans un contexte local en veillant à l'adéquation entre demande de chaleur, disponibilité de la biomasse et adaptation des installations.

Cependant, les structures porteuses de ces missions présentent dans leur majorité un **profil fragile en termes de financement** qui freine leur action.

**Le CIBE recommande donc l**  
**es propositions suivantes**  
**qu'il est prêt à soutenir :**

Objectif général	Objectif particulier	Actions
Accélérer le nombre de projets	Associer l'animateur aux démarches territoriales et régionaliser les objectifs	1 Déclinaison régionale des objectifs nationaux et feuille de route consensuelle associée
		2 Outil de prospection national mutualisé et accès aux données
		3 Implication des animateurs dans les démarches territoriales
	Consolider la cible «industriels»	4 Formations spécifiques pour faciliter la prospection à destination des industriels
		5 Vitrines de l'animation bois-énergie lors de conférences et salons dédiés
		6 Association des animateurs sur les dossiers réceptionnés en direct par les Délégations Régionales de l'ADEME
		7 Information sur les projets financés en cours de réalisation, reportés et en fonctionnement
		8 Soutenir l'utilisation et/ou la mise en place d'outils régionalisés performants de communication sur le bois-énergie pour les entreprises
		9 Créer un lien entre les futurs "Ambassadeurs BCIAT" et les animateurs bois-énergie
	Consolider la cible «réseaux»	10 Soutien à l'utilisation et/ou la mise en place d'outils de communication dédiés aux réseaux de chaleur
Renforcer les argumentaires en faveur du bois-énergie	11 Document de communication sur l'impact de la Contribution Climat Energie	
	12 Documents de communication pédagogiques sur les réponses aux problématiques d'acceptabilité prégnantes (durabilité, émissions particulières et gazeuses, articulation des usages du bois, emplois/développement local, bilan Carbone,...)	
Soutenir la visibilité de la chaleur renouvelable	Décloisonner le bois-énergie et éviter les contre-exemples	13 Soutien à l'utilisation et la mise en place d'outils de communication régionaux performants
		14 Développement de la synergie entre services de l'ADEME au niveau national et régional (biomasse, autres ENR, maîtrise de l'énergie, industrie, aménagement du territoire,...)
	Renforcer l'optimisation des installations en fonctionnement	15 Définition locale des modalités de suivi d'exploitation des installations en y associant l'animateur
	Diversifier ses compétences selon les contextes	16 Diversification, développement d'expertise, développement de synergies entre acteurs ENR et maîtrise de l'énergie

## Annexes

- Annexe 1 : L'animation : un atout pour la filière
- Annexe 2 : Le profil des structures d'animation

## Bibliographie

- CIBE, 2017, « Liste non exhaustive des structures d'animation bois-énergie », 10 pages
- CIBE, 2014, « Point sur les modes de financement des missions d'animation », 11 pages
- CIBE, 2014, « Retours d'expériences de mobilisation des industriels et agriculteurs pour la mise en place d'installations au bois »
- CIBE, 2013, « L'animation bois-énergie - des résultats concrets », 2 pages
- CIBE, 2012, « L'animateur, acteur incontournable de la filière bois-énergie », 4 pages